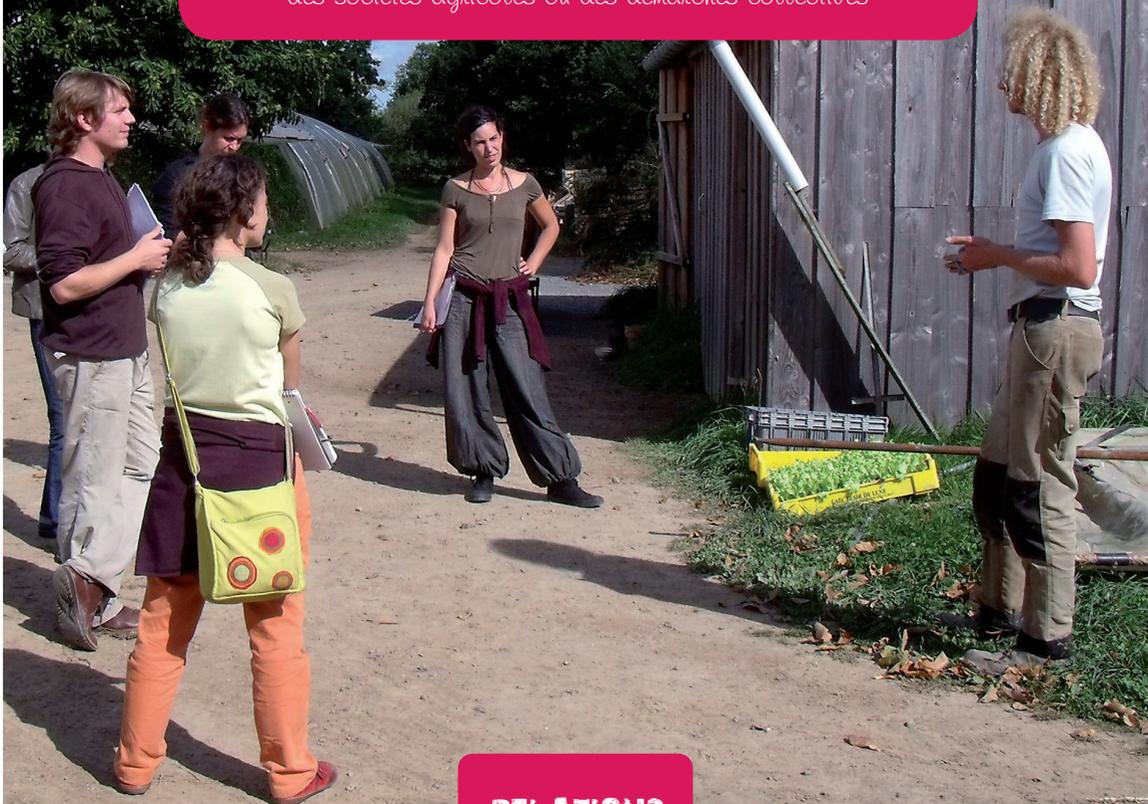


BIEN VIVRE LE TRAVAIL A PLUSIEURS EN SOCIÉTÉ, EN COLLECTIF

— Agriculteur-trice-s, porteur-se-s de projets engagé-e-s dans
des sociétés agricoles ou des démarches collectives —



**RELATIONS
HUMAINES**

LES RELATIONS HUMAINES : EN PARLER, ETRE ACCOMPAGNE ET SE FORMER

De l'entraide à un Gaec, en passant par le partage de matériel, il y a mille et une façon d'être à plusieurs.

Travailler en collectif ou en société, ça se cultive et la réussite repose avant tout sur l'humain. L'entente et l'organisation sont primordiales et aussi importantes que de bons résultats et compétences techniques.

Concilier les besoins et objectifs de chaque individu et de la ferme, clarifier l'organisation collective (travail, partage de l'argent, partage de l'information et des décisions...) et faire vivre un climat relationnel serein sont les trois conditions de réussite d'un projet collectif. Cela permet également d'anticiper et gérer les tensions ou conflits.

Ce travail se mène en amont de l'association, pour que chacun trouve sa place dans un projet commun, mais aussi tout au long de la vie du collectif ou de la société : arrivée d'un-e associé-e, changement sur la ferme...

LA FDCIVAM 35 PROPOSE

- **UN ACCOMPAGNEMENT DU COLLECTIF 4**
pour prendre le temps de réflexion dans un cadre adapté avec ses associés
- **DES GROUPES D'ÉCHANGE 5**
pour prendre du recul sur ses pratiques par le partage du vécu avec d'autres
- **DES FORMATIONS 6**
pour acquérir des compétences sur des thèmes spécifiques

Prendre le temps
de consolider les
aspects humains
dans le travail

ACCOMPAGNEMENT A DIFFERENTS STADES DE VIE

DU COLLECTIF



Vous souhaitez vous associer ?

Objectif : préparer le projet d'association

- Approfondir les besoins et objectifs de chacun
- Poser les bases du projet commun, d'une organisation saine et de relations de qualité

L'accompagnateur chemine au côté du groupe pour l'aider à trouver ses propres solutions aux points de vigilance identifiés collectivement



Vous êtes déjà associés ?

Objectif : appui à la vie et au fonctionnement du groupe

- S'engager dans un « diagnostic relationnel partagé » pour faciliter un changement à venir ou améliorer le fonctionnement actuel
- Repérer les points forts et points de vigilance avec le groupe
- Échanger et identifier vos pistes d'améliorations

Méthode



- ◇ Accompagnement fondé sur la théorie organisationnelle de Berne
- ◇ Intervenantes : Aurore Sauvaget et Emeline Jarnet

Deux possibilités :

- ◇ Première approche : travail personnel individuel suivi de séances collectives de partage
- ◇ Approche approfondie : alternance de séances collectives et d'entretiens individuels avec l'accompagnatrice

Modalités pratiques

- ◇ Échange téléphonique gratuit pour cerner les besoins (durée : 1/2h)
- ◇ Proposition d'accompagnement sur mesure et signature d'un contrat (objectifs et modalités)
- ◇ Tarif selon méthode et nombre de participants

GROUPES D'ÉCHANGE

SUR LE TRAVAIL EN COLLECTIF



Objectifs

- Prendre du recul sur le fonctionnement de son collectif/sa société
- Améliorer le fonctionnement
- Ouvrir des pistes d'amélioration

C'est le groupe qui décide ce qu'il a envie de traiter !



Méthode

- ◇ Groupes d'échange de 8 personnes
- ◇ Rencontres trois fois par an, en soirée, pour partager les expériences pratiques et questionnements dans un cadre d'écoute constructive, respectant la confidentialité et le non jugement
- ◇ Un thème abordé par séance : organisation du travail, partage des tâches et responsabilités, prise de décision, circulation de l'information, communication entre les membres, trouver sa place sur la ferme... ou tout autre thème proposé et pertinent, en lien avec le fonctionnement collectif
- ◇ Intervenantes : Aurore Sauvaget et Emeline Jarnet

Modalités pratiques

- ◇ Inscription et renseignements par mail ou par téléphone
- ◇ Participation demandée : 25 € par soirée
- ◇ Lieu des rencontres à déterminer en fonction des participants

Faire appel à un tiers extérieur pour prendre le temps de la réflexion et du dialogue dans un cadre adapté

NOTRE PROGRAMME DE FORMATIONS

CYCLE DE FORMATIONS OCTOBRE 2017 -- AVRIL 2018

Le programme

- S'associer : poser les fondements du projet collectif (3 jours) 7
- Définir la société adaptée à ses besoins (1 jour) 8
- Conduite de réunion et prise de décision entre associé-e-s (2 jours) 8
- S'organiser dans le travail à plusieurs en tenant compte de chaque associé-e et de la ferme (1 jour) 9
- Repérer et gérer les tensions ou conflits en développant sa capacité d'écoute et d'expression (2 jours)..... 9
- Travailler en couple de manière efficace et sereine : clés de compréhension et outils (1 jour) 10
- Embaucher et pérenniser les postes (1 jour) 10

Les modalités d'inscription

- › Lieu : Pôle Inpact - 17 rue du Bas Village - Cesson-Sévigné
- › Coût pédagogique : 150 € / jour (7h) - Finançable par Vivea pour les personnes éligibles
- › Frais de participation stagiaire : 21 € / jour
- › Inscriptions : transmettre les informations du bulletin d'inscription par courrier ou par mail à la FDCIVAM 35 (voir en page 11)

Légende du programme



Public



Intervenant

S'ASSOCIER : POSER LES FONDEMENTS DU PROJET COLLECTIF / CLARIFIER LE FONCTIONNEMENT FUTUR DE SA SOCIÉTÉ (3 JOURS)

23 OCTOBRE, 13 NOVEMBRE 2017 ET 22 JANVIER 2018



Agriculteurs-trices en société ou porteur-se-s de projet engagé-e-s dans une démarche d'association

Pré-requis :

- › Présence de tous-tes les associé-e-s concernés-e-s
- › Lieu identifié
- › Première expérience de travail ensemble (si possible)



Emeline Jarnet et Aurore Sauvaget, FDCIVAM 35

Objectifs pédagogiques

- › Identifier les conditions de réussite et poser les fondements de son projet collectif
- › Partager les motivations individuelles et mieux se connaître entre associé-e-s
- › S'approprier un outil pour construire et faire évoluer son règlement intérieur
- › Projeter la mise en place de la société

Remarques

- › La formation nécessite des temps de travail personnels entre les séquences
- › Il est vivement conseillé de suivre la journée sur les statuts des sociétés du 7 décembre 2017 (place pré-réservées)



DÉFINIR LA SOCIÉTÉ ADAPTÉE À SES BESOINS : LA PRISE EN COMPTE DES VOILETS JURIDIQUES, FISCAUX, SOCIAUX

7 DÉCEMBRE 2017



Agriculteurs-trices en société ou en collectif, personnes engagées dans une démarche d'association

Pré-requis : être associé-e ou en cours d'association ou engagé-e dans une structure collective



François Berrou, AFOC53, formateur en gestion et comptabilité agricole

Objectifs pédagogiques

- › Acquérir une méthode pour choisir le statut adapté à sa situation
- › Connaître les principaux statuts des sociétés agricoles
- › Appréhender les différentes stratégies en matière de gestion du capital (reprise, apports, parts sociales...), des comptes courants associés, des prélèvements privés
- › Acquérir une méthode pour se questionner, se préparer lors de la sortie ou l'entrée d'un-e nouveau-elle associé-e

CONDUITE DE RÉUNION ET PRISE DE DÉCISION ENTRE ASSOCIÉ-E-S (2 JOURS)

19 FEVRIER ET 19 MARS 2018



Agriculteurs-trices ou personnes en phase d'installation

Pré-requis : Être associé-e ou en cours d'association ou engagé-e dans une structure collective



Béatrice Poncin, consultante formatrice en animation de réunion et processus de coopération

Objectifs pédagogiques

- › Acquérir les compétences pour anticiper et préparer la prise de décision à plusieurs
- › Savoir animer et conduire une prise de décision au cours d'une réunion entre associé-e-s

S'ORGANISER DANS LE TRAVAIL À PLUSIEURS EN TENANT COMPTE DE CHAQUE ASSOCIÉ-E ET DE LA FERME

20 MARS 2018



Agriculteurs-trices associé-e-s ou en cours d'association

Pré-requis : avoir déjà une expérience de travail avec les associé-e-s sur la ferme



Thérèse Piel, paysanne formatrice et consultante ressources humaines

Objectifs pédagogiques

- › Prendre du recul sur ses modes d'organisation du travail
- › Acquérir et partager des outils d'organisation
- › Savoir exprimer ses aspirations et besoins dans le travail
- › Acquérir des outils et méthodes pour mieux communiquer entre associé-e-s

REPÉRER ET GÉRER LES TENSIONS OU CONFLITS EN DÉVELOPPANT SA CAPACITÉ D'ÉCOUTE ET D'EXPRESSION (2 JOURS)

29 MARS 2018 ET UNE DATE A DEFINIR EN AVRIL OU MAI



Agriculteurs-trices, personnes en phase d'installation

Pré-requis : S'engager à suivre les deux journées



Soazig Leseignoux, médiatrice, formatrice

Objectifs pédagogiques

- › Développer sa capacité d'écoute et d'expression dans le travail à plusieurs et au travers de ses responsabilités (CNV : communication non violente)
- › Comprendre les mécanismes mis en jeu dans les conflits afin de les prévenir et d'identifier des solutions constructives

TRAVAILLER EN COUPLE DE MANIÈRE EFFICACE ET SEREINE : CLÉS DE COMPRÉHENSION ET OUTILS

27 MARS 2018



Agriculteurs-trices ; porteur-se-s de projet d'installation

Pré-requis : couples souhaitant travailler ou travaillant ensemble



Thérèse Piel, paysanne formatrice et consultante ressources humaines

Objectifs pédagogiques :

- › Trouver sa place entre le projet de chacun, le projet du couple et celui de la ferme
- › Cerner les besoins et leur prise en compte dans le travail en couple
- › Ma personnalité, la personnalité de mon conjoint : cerner les fonctionnements qui en découlent et les intégrer à l'organisation

EMBAUCHER ET PÉRENNISER LES POSTES

12 AVRIL 2018



Agriculteurs-trices ; porteur-se-s de projet d'installation

Pré-requis : Être employeur ou s'installer avec un projet de salariat en phase de démarrage d'activité



Martine Leray, Scic Kejal, consultante et formatrice en management

Objectifs pédagogiques :

- › Définir les notions de compétences, tâches, activités, missions...
- › Proposer une organisation favorable à l'action et aux personnes qui y prennent part
- › Faire des choix prenant en compte les intérêts de la ferme ou de l'entreprise ET des personnes qui y travaillent
- › Préparer l'embauche d'un ou une salarié-e, les temps d'évaluation et leur conduite

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES FORMATIONS

————— découpage ou téléchargeable —————

Nom :

Prénom :

Entreprise ou statut :

Tél :

Email :

Souhaite s'inscrire à la formation (cocher la ou les cases correspondantes) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> S'associer : poser les fondements du projet collectif (3 jours) | 23/10, 13/11/2017
et 22/01/2018 |
| <input type="checkbox"/> Définir la société adaptée à ses besoins (1 jour) | 7/12/2017 |
| <input type="checkbox"/> Conduite de réunion et prise de décision entre associé-e-s (2 jours) | 19/02 et 19/03/2018 |
| <input type="checkbox"/> S'organiser dans le travail à plusieurs en tenant compte de chaque associé-e et de la ferme (1 jour) | 20/03/2018 |
| <input type="checkbox"/> Repérer et gérer les tensions ou conflits en développant sa capacité d'écoute et d'expression (2 jours) | 29/03/2018 et une date en avril ou mai (à définir) |
| <input type="checkbox"/> Travailler en couple de manière efficace et sereine : clés de compréhension et outils (1 jour) | 27/03/2018 |
| <input type="checkbox"/> Embaucher et pérenniser les postes (1 jour) | 12/04/2018 |

Commentaires :

.....

.....

.....

A envoyer par courrier à :

FDCIVAM 35

17 rue du bas village - CS 37725 - 35577 Cesson-Sévigné cedex

ou envoyer les informations par mail

fdcivam35@civam-bretagne.org

LA FDCIVAM 35

C'EST QUOI ?

La Fédération départementale des CIVAM d'Ille-et-Vilaine est une association qui rassemble des associations du département : Accueil Paysan 35, Adage, Agrobio 35, Culture Bio, Magasins Brin d'Herbe, GIE Manger Bio 35, ainsi que des personnes physiques, **pour porter un projet agricole et rural alternatif, en faveur d'un développement durable.**

Nos champs d'intervention :

- Installation
- Transmission
- Relations humaines au sein des collectifs agricoles

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

- Approche centrée sur la personne
- Démarche d'autonomie visant à rendre les membres acteurs d'une relation efficace
- Intervenantes : Aurore Sauvaget et Emeline Jarnet, formées à l'accompagnement relationnel des collectifs par Gaec & Sociétés
- Respect de la charte de déontologie des accompagnateurs et médiateurs dans les sociétés agricoles
- Notre travail vise la régulation des relations. En cas de conflits avérés, nous orientons vers des personnes ressources extérieures.

Contacts, renseignements et inscriptions

FDCIVAM 35

02 99 77 39 28 - fdcivam35@civam-bretagne.org
17 rue du bas village - CS 37725 - 35577 Cesson Sévigné
N° SIRET : 42878800400037 - N° d'activité : 53350833835

Avec le soutien financier de

Formations finançables par

